

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

L'AUTONOMIE

ATOUT DE L'EXÉCUTIF

L'épisode inédit
des réfugiés
syriens

À travail égal, salaire
égal ? Toujours pas !

L'université
Les visites
présidentielles

Semaine du 12 au 18 novembre 2021 | www.journaldecorse.corsica

R 27997 - N° 11289 - F.2,20 €
3 782799 702200 2200



GWÉNAËLLE

CHARGÉE DE CLIENTÈLE

Cette année, j'ai accueilli 17 731 personnes dans mon bureau de poste. Mes clients fidèles m'appellent tous par mon prénom. Mon défi, c'est de réussir à en faire autant.

LA PROXIMITÉ, C'EST UN MÉTIER.

Société d'édition :
Journal de la Corse
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

Rédaction :
redactionjournaldelacorse@orange.fr

Rédaction Ajaccio :
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Rédaction Bastia :
7, rue César Campinchi
Tél : 06 75 02 03 34
Fax : 04 95 31 13 69

Annonces légales :
journaldelacorse@orange.fr

**Directrice de la publication
et rédactrice en chef :**
Caroline Siciliano

Directeur Général :
Jean Michel Emmanuelli

Directeur de la rédaction Bastia :
Aimé Pietri

Publicité :
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Impression :
Imprimerie Olivesi Ajaccio
ISSN : 0996-1364
CPPAP : 0921 C 80690

**Soucieux de la protection
de l'environnement,
le Journal de la Corse
est imprimé sur papier recyclé.**

L'édito d'Aimé Pietri

Et maintenant ?

La victoire, que dire ? Le triomphe ! dont on parlera longtemps dans les chaumières et qui a fait de trois militants nationalistes les héros d'une épopée imprévisible, encore présente au sein des grandes et petite assemblées politiques. Ils sont entrés dans la plus vaste celle qui fait résonner le palais Bourbon de multiples clameurs et qui leur a sans doute donné le tournis bien qu'ils aient la tête solidement accrochée aux épaules. Les voilà donc aujourd'hui en charge d'une île à laquelle ils tentent de forger un destin tout en donnant à son peuple l'aisance qu'il est en droit de mériter. L'aisance c'est le travail qui donne la possibilité de vivre dignement, d'élever sa famille sans avoir à chercher les ressources qui souvent vont de pair avec la « *mala vita* » c'est-à-dire une vie qui se nourrit de toutes les turpitudes, de tous les délits, de tous les crimes. Il faudra donc que les nouveaux élus regardent de plus près ce qui fait de la Corse la plus pauvre de France malgré ses richesses dites naturelles qui se déclinent dans cette beauté qu'elle offre depuis des millénaires. C'est dans la recherche de l'équilibre que devront se diriger leurs efforts, un équilibre pas facile à réaliser et soumis au risque inquiétant d'un « *lascia corre* » ravageur. Il ne suffira pas en effet que la Corse offre au visiteur le spectacle d'une nature généreuse qu'on ne trouve nulle part ailleurs en Méditerranée, et dont on n'a pas fini de louer les effets. Encore faudrait-il qu'elle donne à son peuple les moyens de se construire une existence qui aille bien au delà de ce que la nature lui a toujours offert. Sans qu'elle soit vraiment à sa disposition.

JUSTICE 4

L'épisode des réfugiés syriens

POLITIQUE 5

L'autonomie en ligne de mire

SOCIAL 9

Toujours des inégalités

UNIVERSITÉ 10

Les visites présidentielles

LINGUA CORSA 12

Litteratura

CULTURE 14

Une mémoire pour Bastia

CHRONIQUE 16

L'enjeu écologique

SANTÉ 26

Voyage en huiles essentielles

LE REGARD DE Delambre

+ 008



Réfugiés syriens de Porto-Vecchio : entre détresse et solidarité

La semaine dernière, un voilier avec à son bord une famille de réfugiés syriens a accosté au port de Porto-Vecchio. Transférés dans les Bouches-du-Rhône, ces derniers ont d'abord été placés en zone d'attente avant qu'un juge ordonne leur remise en liberté. Rappel des faits.



Sur le tarmac de l'aéroport de Figari, un avion a été affrété le 5 novembre pour transférer les réfugiés syriens vers Marseille. (Crédit : Twitter France 3 Corse)

L'histoire témoigne à la fois de la détresse des migrants en Méditerranée et de la solidarité de certaines personnes à leur égard. Dans la nuit du 2 au 3 novembre, aux alentours de minuit, des réfugiés syriens ont été contraints de débarquer à Porto-Vecchio. En raison d'une avarie et des mauvaises conditions de navigation, le voilier qui transportait cette famille a dû accoster au port de commerce. À son bord, onze personnes : neuf adultes (dont le skipper) et deux enfants en bas âge. À l'origine, ils devaient tous débarquer dans le Var, à Bormes-les-Mimosas, afin de rejoindre ensuite l'Allemagne par la route.

Face à une mer démontée et des vents violents, le skipper allemand, Fritz Demmer, a décidé de rallier le port de l'extrême sud. « *Les passagers étaient tous très malades et pas du tout en capacité de m'aider*, a-t-il indiqué à nos confrères de France 3 Corse. *Alors, quand je suis arrivé près de Porto-Vecchio, et que j'ai vu arriver les bateaux des gardes maritimes, je les ai contactés. J'aurais pu réussir seul à accoster au port, mais ça m'aurait demandé 6 ou 7 heures supplémentaires. Je ne voulais pas imposer ça aux passagers.* » « *Ces personnes ont été prises en charge dans le cadre d'un secours à personnes en*

détresse, a expliqué la Ligue des droits de l'homme Corsica. *La municipalité de Porto-Vecchio et le Samu ont su réagir avec efficacité et humanité.* ». « *Ce geste d'humanité, indispensable et naturel, a permis de soigner, nourrir et loger ces personnes. Merci aux services concernés pour leur réactivité et leur entier respect de la dignité humaine* », a réagi Jean-Christophe Angelini, maire de Porto-Vecchio.

« Par amitié »

A terre, pendant que les dix réfugiés étaient pris en charge, le skipper était - procédure oblige - placé en garde à vue à la Gendarmerie de Porto-Vecchio. En confrontant ses déclarations avec celles des passagers, les autorités comprennent qu'elles n'ont pas affaire à un passeur. Fritz Demmer aurait agi « *par amitié* » envers le patriarche de cette famille prénommé Ahmed. Ce dernier avait immigré à Berlin et « *tentait depuis des années d'y ramener les siens qui avaient fui la Syrie pour la Turquie* », a expliqué le skipper allemand à nos confrères de ViaStella tout en précisant qu'il avait loué le bateau à ses frais. Et d'ajouter : « *Au début, on m'a pris pour un passeur. Mais quand ils ont compris que*

c'était mon ami, et que j'avais tout dépensé de mes sous, la situation n'était plus la même. » Le septuagénaire allemand a donc été laissé libre sans aucune suite judiciaire. Crise sanitaire oblige, il a dû observer un isolement de dix jours dans un hôtel ajaccien. « *Si c'était à refaire, je le referais* », a-t-il ajouté. En réponse à certains messages xénophobes sur les réseaux sociaux, la LDH Corse a souligné « *le message de fraternité et d'entraide* » porté par Fritz Demmer. « *La Syrie est un pays considéré comme non sûr, cela signifie que l'Etat français reconnaît que c'est un pays dangereux et qu'il ne peut pas renvoyer ces personnes là-bas* », précise la LDH Corse.

Remis en liberté

Après avoir été logés pendant deux jours dans un hôtel de Porto-Vecchio, les dix Syriens ont été transférés le 5 novembre à Marseille dans un avion affrété par l'État. Placés dans la zone d'attente administrative du centre de rétention du Canet (Bouches du Rhône), ils ont ensuite été présentés au juge des libertés et de la détention. Dimanche 7 novembre, ce dernier a ordonné leur libération en raison de « *la non-motivation de la requête de prolongation en zone d'attente prononcée par le préfet et de l'intérêt supérieur des enfants* ». Le parquet n'ayant pas fait appel, la famille a pu quitter la zone d'attente du Canet. Par conséquent, les Syriens peuvent circuler pendant huit jours légalement sur le territoire français mais doivent obligatoirement régulariser leur situation en effectuant une demande de droit d'asile ou de carte de séjour. Une fois qu'ils seront en règle en France, ils pourront effectuer les démarches pour tenter de rejoindre l'Allemagne où Ahmed, le patriarche de la famille, détient le statut de réfugié.

Autonomie : rapport Mastor, la dernière carte ?

Depuis l'accession en décembre 2015 de la mouvance nationaliste aux commandes de la Collectivité Territoriale, Gilles Simeoni n'a cessé de proposer une évolution institutionnelle au sein de la République et dans le cadre de la Constitution. Mais il risque une fois encore de se heurter à une inexpugnable muraille de jacobinisme, d'agenda électoral et de contexte défavorable.



Marie-Antoinette Maupertuis, Wanda Mastor et Gilles Simeoni

Le rapport sur l'évolution institutionnelle de la Corse que la Collectivité de Corse avait commandé à Wanda Mastor, professeur de droit institutionnel comparé de l'Université de Toulouse, a été rendu public il y a quelques semaines. Cette commande s'inscrivait dans le droit-fil de la volonté maintes fois exprimée par Gilles Simeoni d'obtenir une « *autonomie de plein droit et de plein exercice* ». Les propositions d'évolution institutionnelles figurant dans le document permettront-elles d'ouvrir et tracer un chemin pouvant conduire à la réalisation de l'objectif que s'est fixé le président du Conseil exécutif ? Rien n'est moins sûr. L'intéressé risque une fois encore de se heurter à une inexpugnable muraille de jacobinisme, d'agenda électoral et de contexte défavorable. Il ne ménagera pourtant pas ses

efforts pour en venir à bout. Depuis l'accession en décembre 2015 de la mouvance nationaliste aux commandes de la Collectivité Territoriale, il n'a cessé de proposer une évolution institutionnelle au sein de la République et dans le cadre de la Constitution. Durant la dernière mandature, de concert avec l'indépendantiste Jean-Guy Talamoni alors président de l'Assemblée de Corse et initiateur de la démarche, cette offre politique a d'ailleurs été faite à partir d'un premier rapport Mastor. Dans ce document publié en janvier 2018, il était en effet proposé (en particulier à Emmanuel Macron) que l'autonomie de la Corse soit dessinée à partir de l'inscription de la Corse dans la Constitution. Il y était aussi exposé en quoi la démarche serait acceptable par les plus sourcilieux défenseurs de l'unité

nationale française pour peu qu'ils veuillent bien se montrer intellectuellement et politiquement honnêtes. Rappelant que la Polynésie française dispose d'une « *certaine autonomie législative* » et surtout mentionnant les situations institutionnelles d'États européens (Espagne, Italie...), Wanda Mastor démontrait : que l'autonomie de la Corse ne serait pas contraire à l'article 1 de la Constitution mentionnant le caractère indivisible de la République ; qu'il était possible, dans ce cadre constitutionnel, de faire coexister le principe d'indivisibilité et différents niveaux d'autonomie (Espagne comprenant dix-sept communautés autonomes et ayant accordé une plus grande autonomie au Pays Basque, à la Catalogne, à la Galice, à l'Andalousie et à la Navarre ; Italie comptant des niveaux d'autonomie différents notamment caractérisés par la reconnaissance de régions à statut spécial et de régions à statut ordinaire). Wanda Mastor faisait ressortir que reconnaître la spécificité de la Corse dans la Constitution, permettrait à la Collectivité de Corse d'apporter enfin, et ce en toute légalité et sans risque de conflits avec l'Etat, des réponses à des problématiques aussi sensibles que la lutte contre la spéculation immobilière, que l'adaptation de la fiscalité aux besoins économiques et aux réalités sociales de la Corse, que la coofficialité de la langue corse. Enfin Wanda Mastor soulignait qu'un statut d'autonomie accordant à la Collectivité de Corse un pouvoir législatif dans certains domaines, serait conforme aux aspirations décentralisatrices perceptibles dans les pays de l'Union Européenne.

Inscription dans la Constitution

Le deuxième rapport Mastor qui fera prochainement l'objet d'un débat à l'Assemblée de Corse relève de la logique politique du premier. Il s'inscrit dans la recherche d'un compromis institutionnel : la coexistence dans la Constitution de l'indivisibilité de la République et d'une reconnaissance de la spécificité de la Corse. En effet, outre un volet important portant sur l'amélioration du fonctionnement de la Collectivité de Corse, (douze propositions), il comporte un second volet dont les trois propositions, si elles étaient acceptées et mises en œuvre, fonderaient une autonomie identitaire, linguistique et juridique de la Corse au sein de la République et encadré par la Constitution. Quelles suites concrètes pourront être données à ce rapport ? Il est raisonnable de considérer que la plupart des douze propositions du premier volet, pour peu que la majorité siméoniste à l'Assemblée de Corse sache les faire partager ou ait la volonté politique de les imposer, sont réalisables durant la mandature car elles ne sont pas susceptibles de susciter un grand intérêt, et donc une opposition, du côté de l'Élysée, de Matignon ou plus globalement de la classe politique continentale. Le quotidien d'un Emmanuel Macron, d'un Jean Castex ou d'un responsable politique continental qui compte ne saurait être troublé par l'éventuelle volonté de la majorité siméoniste d'améliorer et rendre plus démocratique le fonctionnement de la Collectivité de Corse (diffusion des avis du Conseil Économique, Social et Culturel de la Corse quelques jours avant une session de l'Assemblée de Corse et non le matin même, attribution systématique à un groupe d'opposition de la présidence d'une des trois commissions organiques de l'Assemblée de Corse et élection des membres de commissions à la proportionnelle au plus fort reste pour favoriser la représentation des groupes minoritaires, création de conférences citoyennes « Développement durable », renforcement de l'indépendance du Comité d'évaluation des politiques publiques, audit portant sur l'opportunité de fusionner certaines agences et offices...) En revanche, l'Élysée, Matignon et la classe politique continentale seront sans doute attentifs au sort de la Chambre des Territoires s'il est proposé de la valoriser ou à la proposition qu'il puisse être dérogé à titre expérimental par la Collectivité de Corse à certaines dispositions législatives. En effet, croyant voir la tentation d'un bicaméralisme



Gilles Simeoni

pouvant apparaître identique à celui d'un État ou la possibilité que les Corses échappent à des contraintes de la loi commune, les milieux jacobins ne manqueront probablement pas d'alerter et alarmer. Enfin, il est envisageable qu'Emmanuel Macron examinera avec la plus extrême prudence les trois propositions impliquant une révision de la Constitution (insertion de la notion de Peuple corse dans la Constitution ; possibilité de constitutionnaliser l'enseignement immersif

de la langue corse ; inscription de la Corse dans la Constitution prévoyant trois options, soit la simple mention de la spécificité corse, soit l'ajout à cette mention d'un pouvoir d'adaptation des normes nationales, d'un pouvoir de légiférer, d'une perspective de referendum d'autodétermination).

Agenda et contexte défavorables

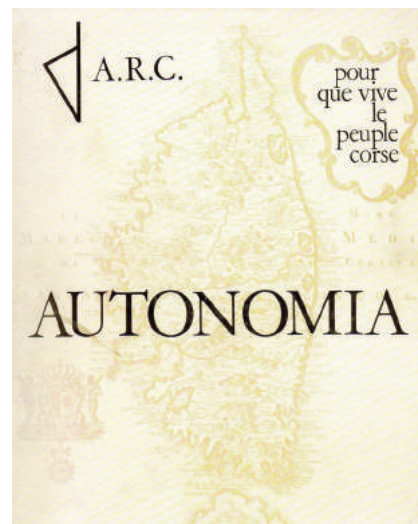
Le Président de la République sera d'autant plus enclin à marcher sur des œufs que le

moment politique d'une révision constitutionnelle est passé. En effet, à moins de six mois d'un scrutin présidentiel qui le verra être candidat sur fond d'inquiétude sécuritaire et de montée en puissance des droites, il lui faut davantage essayer de convaincre de sa capacité à maintenir voire renforcer l'autorité de l'État, qu'expliquer le bien-fondé d'une évolution institutionnelle qui ne concernerait directement que 350 000 individus. C'est évident, au vu de l'agenda électoral et des problématiques politiques dominantes, le Président de la République n'a pas intérêt à ouvrir la boîte de Pandore corse. C'est d'autant plus vrai que, dans moins d'un mois, le 12 décembre, le dernier referendum d'autodétermination aura lieu en Nouvelle Calédonie et que les indépendantistes du FLNKS appelant au boycott du scrutin, le résultat sera contesté. Ce qui risque d'occasionner des débats et des troubles qui rendra, aux yeux des responsables politiques continentaux, plus qu'inopportune l'ouverture d'un débat sur l'évolution institutionnelle de la Corse. Cet agenda et ce contexte politique défavorables sont regrettables car il n'est pas déraisonnable de penser que de nombreux acteurs politiques continentaux, dont le Emmanuel Macron, sont ouverts à la perspective d'une évolution institutionnelle. François Hollande, dont la voix compte encore à gauche, a déclaré alors qu'il était encore Président de la République : « *De nombreux Corses appellent de leurs vœux cette révision qui consisterait à inscrire la Collectivité de Corse, au nom de son statut particulier, à l'article 72 de la Constitution [...] Je partage cette vision. A force de tordre par la loi le Statut particulier, sans aller jusqu'au bout de la démarche, le risque est celui de l'incohérence.* » Celui qui n'était alors que le candidat Emmanuel Macron a affirmé le 7 avril 2017 lors d'un discours à Furiani : « *Est-ce qu'il faudra aller plus loin, modifier le cadre législatif et réglementaire, réviser la Constitution pour permettre de nouvelles adaptations ? Cette question, d'ailleurs, n'est pas spécifique à la Corse, elle concerne nombre d'autres territoires de la République [...] Sur ce sujet, comme sur tous les autres, je suis ouvert au dialogue.* » S'exprimant quelques mois après son élection à la présidence de la République devant les députés et sénateurs réunis en Congrès (novembre 2017), Emmanuel Macron a déclaré : « *Ne redoutons pas de nouer avec les territoires des accords de confiance [...] La centralisation jacobine traduit trop souvent*

la peur élémentaire de perdre une part de son pouvoir. Conjurons-là [...] Osons conclure avec nos territoires et nos élus de vrais pactes girondins fondés sur la confiance et sur la responsabilité. » Enfin, il convient de souligner que le rapport Mastor s'inscrit dans une demande plus globale de décentralisation, voulue notamment par l'Association des Régions de France qui a programmé la publication d'un Livre Blanc sur la décentralisation d'ici à la fin de l'année et appelé les futurs candidats à l'élection présidentielle « *à se positionner sur ce point* ».

La Corse vit un va-tout

Gilles Simeoni, malgré les aspirations décentralisatrices qui osent se déclarer (même Jean-Luc Melenchon semble « *comprendre que la France n'est plus un État unitaire* »), devra donc probablement attendre l'issue des scrutins présidentiel et législatif du printemps prochain pour savoir si la carte Mastor qu'il vient de jeter sur le tapis politique, sera un atout gagnant. Il sait cependant que 2022 sera pour lui et sa majorité une année-clé. Il sera dans l'obligation d'obtenir ou arracher au moins une avancée. Un échec aurait des effets extrêmement néfastes sur son image et sa crédibilité. En effet, cet échec montrerait que le choix de la voie démocratique et des urnes, au détriment de la mobilisation de terrain, n'a pas permis d'obtenir la satisfaction d'une revendication, l'autonomie, vieille de 50 ans et que seules la violence politique et la lutte de libération nationale ont permis des avancées institutionnelles majeures. Cet échec serait d'autant plus impactant que la revendication nationaliste corse n'est plus, depuis décembre 2015, exprimée par une minorité agissante mais par une majorité votante de plus en plus importante. Enfin, Gilles Simeoni serait bien mal récompensé d'une modération et d'une volonté d'avancer l'ayant conduit à ne pas rejeter d'emblée que l'inscription de la Corse dans la Constitution puisse éventuellement se faire non pas sur la base d'une reconnaissance du Peuple Corse et de droits historiques et politiques, mais sur la prise en compte de l'insularité. Une option du rapport Mastor concernant l'inscription de la Corse dans la Constitution indique en effet que : « *La Corse est une collectivité à statut particulier au sens du premier alinéa de l'article 72. Les lois et règlements peuvent comporter des règles adaptées aux spécificités liées à son insularité ainsi qu'à ses caracté-*



Les trois propositions d'évolution institutionnelle

- Insertion de la notion de Peuple corse dans la Constitution.
- Réviser la Constitution pour y insérer la possibilité de l'enseignement immersif des langues régionales.
- Insérer la Corse dans la Constitution avec trois options. A minima : pouvoir d'adaptation des normes nationales dans l'article 72-5. Médiane : autonomie législative dans l'article 74-2. A maxima : autonomie législative avec perspective d'un référendum d'autodétermination au nouveau titre XIII bis.

ristiques géographiques, économiques ou sociales. » Près d'un demi-siècle après A Chjama di u Castellare et la publication d'Autonomia par l'ARC (Azzione per a Rinascita di a Corsica) qui ont lancé la revendication autonomiste, Gilles Simeoni, et plus globalement la Corse, sont en train de vivre un va-tout. Si la carte Mastor jetée sur le tapis politique est rejetée par Paris et s'avère donc perdante, la Corse sera durablement sans protection face à la décorsisation et à la spoliation. Et le contexte sera à nouveau propice à un retour, en force ou en larve, de la violence politique.

• Pierre Corsi

L'art de se mordre la queue avec élégance

La constitutionnaliste Wanda Mastor, par ailleurs sympathisante nationaliste, a remis le 15 octobre une étude sur la possible évolution institutionnelle de l'île à Gilles Simeoni qui, ô surprise, s'est déclaré conforté dans ses convictions par ce travail.

LE PETIT JOUEUR DE PIPEAU



Un constat sévère, mais pas de solution

Le document, présenté à la presse vendredi 15 octobre à Ajaccio, constitue aux dires du Président de l'exécutif « une véritable somme juridique, politique, une synthèse de notre histoire contemporaine ». Les quinze propositions du rapport Mastor, poseraient ainsi les jalons d'une autonomie « souhaitée démocratiquement et possible constitutionnellement ». À bien y regarder, le travail de Wanda Mastor relève plus d'un constat toujours très pertinent que de la solution des problèmes. Elle constate objectivement et donc cruellement l'inefficacité des huit offices et agences chargées du tourisme, des transports, du foncier, de l'environnement, de l'aménagement durable, de l'économie, de l'agriculture et de l'eau, gérés par les conseillers exécutifs. La charge est sévère. Ainsi ces huit roues du carrosse, pourtant flattées par les différents présidents de l'exécutif, n'auraient en définitive produit que du vent ou presque.

Il est dommage de devoir attendre le regard objectif de Wanda Mastor pour s'en rendre compte. Car les dégâts sont considérables dans tous les domaines concernés. Mais, alors que propose-t-elle ? Une préconisation rencontrée dans tous les systèmes administratifs incapables de s'autoréformer : un audit. Et sans attendre les conclusions du dit audit, elle indique la direction à suivre : la fusion des offices et agences concernés. Curieux discours de la méthode et curieux conseil que celui qui consiste à ajouter de la centralisation à une hypercentralisation déjà existante et d'ailleurs dénoncée par l'auteur de l'étude. Cela permettrait, selon elle, de réduire les coûts de ces usines à gaz. N'était-ce pas déjà le but poursuivi par la fusion département-région alors même que selon la Cour des comptes, le résultat est pour l'instant inverse à celui escompté ? Mais surtout quels seront les objectifs poursuivis en termes de cette exigence démocratique espérée par Gilles Simeoni ? Wanda Mastor évoque une plus grande implication de l'opposition dans le fonctionnement de l'Assemblée de Corse. Certes, mais à qui la faute si cela n'est pas effectif dans la présente mandature ? Elle parle aussi de renforcer l'indépendance du comité d'évaluation des politiques publiques, censé contrôler la transparence de la Collectivité de Corse. User du terme de renforcement est un euphémisme. On se référera aux articles parus dans les précédents numéros du Journal de la Corse relatif au licenciement de quatre employés de l'Office du transport pour se faire une juste idée de ladite transparence. Tout ce qu'elle constate est exact, mais pourrait se résumer à une condamnation de ce qui a été accompli jusqu'à aujourd'hui.

Bis repetita

La question qui se pose alors est simple : si la majorité échoue sur de simples tâches de gestion, comment lui faire confiance dans le cadre d'une autonomie ? Qu'advient-il de l'argent public ? Comment se protéger des

menées d'un grand banditisme qui, aux dires de nombreux acteurs insulaires, a déjà un pied dans les rouages administratifs de notre île ? Wanda Mastor remet sur le métier l'ouvrage de la reconnaissance du peuple corse. Elle montre là même une grande naïveté ou une incapacité à tirer les leçons des échecs antérieurs. Elle propose une fois encore la modification de l'article 72-3, alinéa 1, de la Constitution, réitérant les propositions du regretté Guy Carcassonne avec qui elle avait collaboré. Il ne s'est strictement rien passé depuis. Quel président français, élu sur le fil du rasoir, serait assez fou pour se saisir de la patate chaude qu'est la Corse et proposer une réforme constitutionnelle en période de crise ? Aucun. On peut rejouer la pièce mille fois. Le dernier acte ne changera pas. Pourquoi l'état français adopterait-il une attitude qui ne peut à court et à moyen terme que lui apporter des désagréments ?

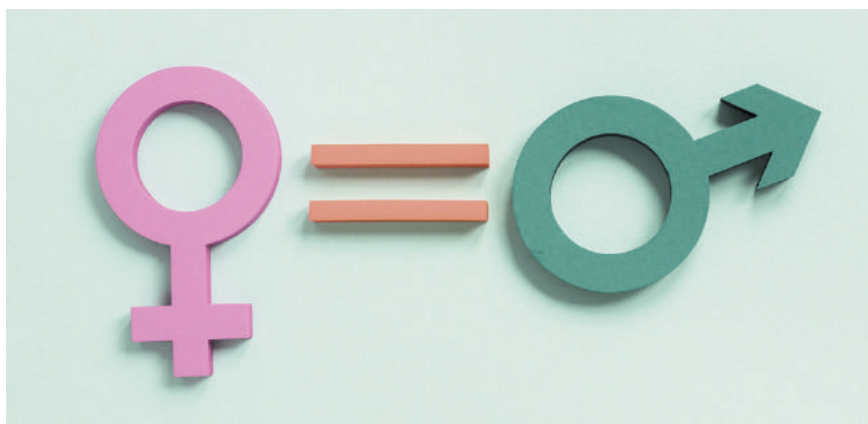
Changer de raisonnement

Il existe pourtant un territoire que nous pouvons transformer et c'est le nôtre, celui de la Corse. Commençons par rendre efficace notre propre administration, à accumuler des succès dans la gestion des domaines les plus sensibles comme les transports, l'énergie, les déchets. Notre façon d'aborder les problèmes est conditionnée par une irresponsabilité dramatique. Plutôt que de trancher, de choisir, d'imposer, nous préférons déporter nos responsabilités sur l'autre, sur l'État. Il faut choisir et donc accepter de renoncer à certaines clientèles, c'est savoir dire aux copains et coquins « non ». Sans cela, dans un siècle, il y aura un autre Gilles Simeoni, une autre Wanda Mastor pour exécuter un copier-coller du précédent rapport.

• GXC

À travail égal, salaire égal ? Toujours pas !

9 h 22, le 3 novembre 2021. Depuis ce jour et jusqu'à la fin de l'année, les actives ne sont plus payées, au regard des différences de salaires avec les hommes. En France, la crise sanitaire a donné un sérieux coup de frein à la lutte pour l'égalité salariale. Inscrite dans le Code du travail depuis 1972, l'égalité des salaires entre hommes et femmes n'est toujours pas acquise.



#3novembre9h22

Selon le collectif Les Glorieuses, du 3 novembre au 31 décembre 2021, les Françaises travailleraient pour du beurre. Eurostat, organisme de statistiques de l'Union européenne, établit l'écart salarial à 16,5 % au détriment des femmes. 1 point de plus qu'en 2020. En 2015, c'était à partir du 5 novembre à 16 h 47. En 6 ans, on a donc reculé de 2 jours et demi. En 2019, l'écart de salaires hommes/femmes chez les cadres était passé à 13 %. Mais l'an dernier avec la pandémie, il est remonté à 15 %. Puisque 2022 sera une année électorale, le collectif Les Glorieuses a lancé une pétition sur son site pour que les citoyens se mobilisent en soutenant trois principales mesures. La première est d'appliquer le principe d'éga-conditionnalité. Il s'agit de conditionner l'accès aux marchés publics et aux subventions aux entreprises qui respectent l'égalité de rémunération entre les sexes. Il s'agit aussi de revaloriser les salaires des emplois où les femmes sont les plus nombreuses (professions paramédicales, corps enseignant...). Enfin, assurer la promotion du congé parental, pour qu'il soit payé de manière équivalente pour les deux parents. Ce congé permettrait aux hommes et aux femmes

de jouir d'un congé maternité (postnaissance) et d'un congé paternité de même durée, pour que ce temps soit équitablement partagé entre les deux parents. Car une enquête de l'Insee a révélé que contrairement aux hommes, dont les revenus ne sont pas impactés par l'arrivée d'un enfant, les mères perdent en moyenne un quart de leurs revenus salariaux cinq ans après la naissance de bébé.

Hors-la-loi

La loi du 5 septembre 2018 a rendu obligatoire la mise en œuvre d'un index de l'égalité professionnelle pour les entreprises de plus de 50 salariés, à rédiger et publier tous les ans afin de mesurer les inégalités salariales. Lorsque ces dernières s'avèrent trop fortes, les entreprises ont trois ans pour faire disparaître les écarts de rémunération, sous peine de se voir infliger des sanctions administratives et financières. Les responsables de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Corse ont présenté le bilan établi par l'inspection du travail en 2019 et 2020. Celui-ci atteste que les salaires des femmes « *restent inférieurs de 9 % à ceux des hommes sans aucune autre explication que le genre* ». En 2020, 79 % des

entreprises corses d'au moins 50 salariés ont publié leur index de l'égalité professionnelle. 6 % d'entreprises ayant un index inférieur à 75/100 doivent mettre en place des mesures de correction. Même celles qui obtiennent un résultat supérieur au seuil retenu doivent viser l'égalité totale. Cette mesure fait l'objet d'un contrôle plus strict, qui porte plus sur une égalité de résultats. Selon la DREETS, la situation dans les PME et TPE s'avère plus difficile à suivre et contrôler compte tenu de leur masse salariale, non soumise à l'index. Moins il y a de référentiels, plus il est compliqué de matérialiser l'absence d'égalité. Pour autant, l'égalité professionnelle s'applique à tous. L'égalité des salaires est un principe du droit du travail déterminant qu'aucun salarié, quel que soit son sexe ou sa catégorie sociale, ne peut faire l'objet d'une attitude discriminatoire en matière de rémunération.

Plafond de verre

Toutes ces mesures d'écart salarial se basent sur des postes à temps plein et de même échelon. Or l'Insee a calculé que 80 % des emplois à temps partiel sont occupés par les femmes occupent. Un paradoxe, puis qu'elles ont un niveau d'éducation plus élevé (62 % contre 52 %). Les différences sont donc structurelles. Car ce sont les femmes qui aménagent leur temps de travail pour s'occuper des enfants ou des personnes âgées. Les inégalités domestiques pèsent aussi dans cette lutte. En juin, l'INED a publié une étude sur l'impact de la crise de coronavirus sur le travail des Français. Les femmes sont bien plus affectées que les hommes. Et les aides accordées par l'État aux entreprises sont injectées dans des secteurs où l'emploi masculin domine. La situation va avoir du mal à s'inverser.

• Maria Mariana

De l'Élysée à Corte, la ligne est directe

D'abord ouverte en 1765 puis fermée quatre ans plus tard par le traité de Versailles, l'université de Corse était et est encore aujourd'hui un lieu hautement politique et politisé. Sa réouverture en 1981 en est bien la preuve, résultat de plusieurs années de revendication et de combat. Elle fût fermée pour des raisons politiques et ce sont ces mêmes raisons qui la feront rouvrir.



François Mitterrand (1983) « Vous avez choisi Corté, c'est un choix qui doit être respecté »

Les années 70 marquent la genèse du nationalisme moderne et sa lutte armée en Corse, parmi les revendications du mouvement, donner aux corses la possibilité de se former sur l'île. Si Valéry Giscard-d'Estaing est celui qui enclenche le projet c'est bien François Mitterrand en 1981 qui l'accouche « *Vous avez choisi ce lieu, entouré de montagnes, pour mettre en œuvre votre expression culturelle et votre identité, c'est un choix qui doit être respecté* » François Mitterrand en 1983 devant l'assemblée de Corse

Mitterrand bouleverse la vie et les institutions français, abolition de la peine de mort, prise en charge de l'avortement

Pour la Corse, c'est l'homme de la décentralisation et plus particulièrement des statut Defferre qui donneront à l'université un

premier élan d'émancipation. Le 13 juin 1983 dans le cadre d'un voyage présidentiel en Corse, François Mitterrand fait escale à l'Université de Corse. Le climat est tendu, les syndicats bouillonnent et les institutions sont dépassé par les manifestations organisées pour la venue du président. Un millier de manifestants qui mêle étudiants, professeurs ou même gens de l'extérieur se sont réunis pour demander des salles de classes, des professeurs, de nouvelles filières, de l'hébergement... En bref, de quoi donner à l'université les moyens de vivre et non de survivre. Imperturbable, François Mitterrand prend la parole dans l'amphithéâtre et dira notamment « *J'aime bien les endroits où l'on vit et ça ne me gêne pas que l'on crie "manifestation". J'ai de bonnes oreilles et je sais distinguer au travers des sons qui me parviennent tout ce qu'il y a d'incertitude ou d'inquiétude, tout ce qu'il y a d'amour pour*

quelque chose ou de révolte d'occasion, étant entendu que je suis là moi pour que les révoltes d'occasion ne se transforment pas en révoltes permanentes qui risqueraient alors d'emporter beaucoup d'autres. »

Le ton baisse, les visages se décrispent et le voyage cortenais se clôt sur cette dernière phrase : « *Je vous en remercie car vous êtes indispensables à la Corse d'aujourd'hui et de demain.* » « *Il est convenu, je le dis d'emblée, que les normes "San Remo", ce qui veut dire "répartition des moyens", ni plus ni moins, ne sont pas adaptées à l'université de Corte* »

Nicolas Sarkozy en 2003 à l'Université de Corse

Quasiment 20 ans se passent, l'université ne peut toujours pas prendre son envol en raison du manque de moyens dévolu. Une rencontre entre deux hommes va changer tout ça. En 2003, Nicolas Sarkozy, à l'époque ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, est en visite à l'IUFM de Borgo. Présent dans la salle, Antoine Aiello, tout jeune et fraîchement élu président de l'université de Corse. Rapidement, une discussion houleuse à lieu entre le « *plus jeune président d'université de France* » et le premier flic de France, le sujet ? L'université. Les arguments fusent au sujet de l'université et de son avenir, au point que le ministre qui n'était à l'origine pas venu pour ce sujet, termine la discussion en disant : « *Eh bien Monsieur Aiello, je me considère invité à l'université de Corse et sous votre responsabilité* ».

Quelques mois plus tard, Sarkozy se rend à Corte. Bien que la visite soit extrêmement tendue pour des raisons politique, l'ouverture trois jours plus tard à la Cour d'assises spéciale de Paris du commando Erignac et le référendum du 06 Juillet 2003 sur la

modification du statut territorial de la Corse. Bousculé par les nationalistes sur le campus, il n'oublie pas l'université. « *On ne peut pas non plus dénoncer l'Etat et en même temps apprécier les mesures qu'il prend en faveur de l'Université de Corte !* » Convaincu par la vision du président de l'université et le projet qu'il porte, il annonce la fin des normes SanRemo pour le campus cortenais et débloque des postes, des fonds et finance même à 70% la nouvelle bibliothèque universitaire. Sarkozy fini son allocution à la faculté avec ces mots : « *c'est ici que se joue l'avenir de la Corse, un avenir qui m'est cher, et pour lequel j'essaie de mobiliser, en Corse comme sur le continent, avec toute la force de mes convictions.* »

Et le ministre devenu président a tenu sa parole

Libérée des normes SanRemo l'université



Nicolas Sarkozy « Une visite houleuse »

rayonne, son budget a décuplé, ses recherches sont accréditées par le CNRS, son excellence est reconnue sur les plans régionaux, nationaux et internationaux. Une reconnaissance aujourd'hui méritée et due à l'engagement

d'hommes, la persévérance de ceux qui voyait le potentiel de l'université et la volonté de surmonter les défis qui restent encore nombreux.

• Jean Colonna

AJACCIO
28, cours Napoléon
04 95 21 18 00

CENTURY 21
Actif Immobilier

PORTICCIO
Les Marines II
04 95 73 21 15

TRANSACTION | LOCATION | GESTION | SYNDIC

LOCAUX A LOUER

LOCAL
PARC BERTHAULT
500 M² DIVISIBLE
3000.00 €

LOCAL COMMERCIAL
SECTEUR BALEONE
1800M2 AMENAGE
400m2 CHAMBRE FROIDE NEGATIVE / 150m2 CHAMBRE FROIDE POSITIVE
130m2 DE BUREAUX / 1100m2 DE DEPOT
Sur 8000m2 TERRAIN

LOCAL PROFESSIONNEL
PARC CUNEO
70 M²
1200.00 €

SARROLA-CARCOPINO
PROCHAINEMENT
LOCATION LOCAUX +
Dépôts NEUFS

LOCAL COMMERCIAL
RUE FESCH / HYPER CENTRE
18m2
650.00 €
Droit au bail 20.000 €

LOCAL
10 PARC BELVEDERE
100 M²
1350.00 €

« Litteratura » : prumove a scrittura in Corsica

Esciuta u mese scorsu, issa rivista creata da Marcu Biancarelli è una squadra di specialisti, vole mette in vale a creazione litteraria di l'isula...



S'è cum'ellu dice u proverbiu francese « *a cultura hè ciò chì ferma quandu avemu sminticatu-o persu- tuttu* », l'impegnu à prò d'issu duminiu pare, oghje, monda più ch'una necessità. Masimu cù a mundialisazione e rete sociale, TV, è tutti l'arnesi numerichi chì facenu perde u ciarbellu à a nostra ghjuventù. Cusì, leghje o prumove tuttu ciò chì tocca à a litteratura diventa un'imbusca maiò per sulcà qualcosa à e generazione di dumane. U scopu di a nova rivista « *Litteratura* »,

esciuta un mese fà si scrive in s'andatura quì. Ma s'ellu si tratta di nuvità inde issu cuncettu, hè arrimbatu nantu à una vulintà è qualcosa chì esistia dighjà. Di fattu, è à l'iniziu, ci era una rivista cù un percorsu simile, « *Pian d'avretu* », nome d'un locu purtivecchiacciu è l'idea di Marcu Biancarelli, unu di i so respunsevule, di mette in vale a litteratura è di trattà, à tempu, di sucetà. « *Issa rivista*, spiega l'autore, *era nata in dui tempi, da u 1991 à u 2008. Ma benchè sparita dopu, ci era sempri un qualcuseddu in capu pà risponda à una mancanza è mantena a rilazioni cù u mondu litterariu. Eccu ciò chì fù u nosciu scopu.* »

« Partecipà à a vita è à a prumuzioni di a litteratura »

L'idea face a so strada. Frà tempu, Marcu Biancarelli, s'adunisce cù parechje persone rinumate in iss'universu quì (Jérôme Luciani, Jean-François Rosecchi è Didier Rey) è nasce l'associu Litteratura chì dà, qualchi tempu dopu u so nome à issa pubblicazione. Marcu Biancarelli n'è hè u capiredattore, Jérôme Luciani, direttore di pubblicazione, Jean-François Rosecchi è Didier Rey cumponenu cù u dui primi a squadra editoriale.

« *L'idea*, ripiglia Marcu Biancarelli, *hè di partecipà à a vita è à a prumuzioni di a litteratura, ch'edda sighi di quì o d'altrò. Ci sò sguardi critichi, cronichi di quì è di fora.*

U tuttu in lingua francesi à 70 % o corsa. Una scelta logica par rapportu à i pussibilità. Ci hè un spaziu cumunu par tutti quiddi, autori o altri chì ci voleni accumpagnà in issu prughjettu.»

« A litteratura corsa hè ghjunta à maturità »

Insegnante dappoi 27 anni è scrivanu, Marcu Biancarelli t'hà a sperienza necessaria per purtà issu bellu prughjettu à longu andà.

L'inseme di « *Litteratura* » - una scrittura chè l'autore hà vulsutu arrimbatu nantu à a radica latina cù dui t- dà a voglia di sfuglià e pagine è di ciuttà si nentru. Ind'u primu numaru, ci sò sessanta quattru pagine induve u lettore puderà viaghjà : « *Sguardu litterariu* », « *storichi* », un cartulare dedicatu à u scrivanu russiu Vassili Grossman, « *altrò* », un ritrattu di Philippa Santoni, dui intervisti di novi scrivani chì anu zifratu u so primu rumanzu, Francesca Serra « *Elle a menti pour les ailes* » è Julien Battesti « *L'imitation de Bartleby* », qualchi associu litterariu chì portanu dinò a so petra (Zia peppa, Kinamori, Libri mondi, Tonu è timpesta), senza scurdà si di a « *piuma* » litteraria di Sébastien Bonifay è d'altri. S'agisce, à tempu, per l'autori, di dà a parolla à l'editori è i librai. Sempre per prumove un inseme. « *A litteratura corsa hè ghjunta à maturità. Mancani i strutti istituziunali è u trattamentu prufessiunali di l'autori...* » « *Litteratura* » escerà trè volte à l'annu, stampata ind'è « *Omara Editions* », una casa di l'autore. Marcu Biancarelli, chì t'hà sempre idee in capu per strutturà issu duminiu, vole arrimbatu à a so struttura, una scola luciale per accumpagnà a vita di i scrivani. Un'altra imbusca maiò...

Visitez notre site internet
www.journaldelacorse.corsica

• F.P.

L'universu di a moda, a scelta artistica di Chjara Felli

Di ceppu isulanu, Chjara Felli hà sceltu, dopu à studii artistichi in Parrighji, di piglià u versu di a moda è masimu quellu di u stilisimu. Una passione chì s'hè imposta per a creazione d'una sucetà chì porta u so nome.



Chjara Felli

Difficile, quandu ci chjamemu Felli d'un fà, nè a pulitica, nè u ghjocu à ballò, nè u dumeniu ghjudziariu. Un'imbusca tamanta per Chjara, figliola di u tintu avucatu è elettu, chì hà fattu a so scelta intornu à...a moda.

Nata in Aiacciu, hè stata scularizata à u Liceu Fesch nanzu di parte in Parrighji à studià l'arte d'una manera generale. « Un hè chè dopu ch'aghju sceltu u stilisimu, spiega l'artista, per mè, fù a cuncretisazione d'un sonniu zitellinu. Vuliù, da zitella, creà mudelli, panni...A me minnana tenia una buttega monda cunnisciuta in Aiacciu : Corail. Era dighjà un svegliu in iss' universu. A ghju forse pigliatu issu ceppu quì à fiancu à ella. Chè u dirittu ùn era fattu per mè. »

Passionata da l'arte

Nanzu à u so basculiu (literariu), a ghjovana travaglia intornu à u grafisimu è i disegni. « Pigliavu dinò corsi ind'è Fanfan Salvini, pittore rinumatu. À 15 anni, ci andava ogni mercuri. A disciplina artistica era una passione. »

Benchè passionata da a literatura, l'arte è u stilisimu piglieranu subbitu a suprana. Un impègnu chì a porta, à pocu à pocu ver di issu duminiu quì. « A prima annata di a scola d'arte, sappiu dighjà ciò ch'eu vuliù fà. Stilista. » Un percorsu, in tuttu, di nove anni, cinque in generale è quattu ind'una scola specializzata in l'universu di a moda. « M'hà permessu d'apre d'altre porte è di scambià cù persone di talente. » Durante quattu anni, ci hè vulsutu à amparà tutte e tecniche di u mistieru à mezu à prufessionali. Cusì, travaglierà cù marche monda rinumate cum'è Isabel Marant, Iro, Rag è Bone, Mansur Gavriel, Maison Sarah Lavoine...

« Sò scontri chì m'anu purtatu assai. Subbitu dopu, aghju avutu un impiegu ind'è Isabel Marant chì m'hà permessu d'avè una certa sperienza. » Un primu passu ver di a creazione di a so sucetà, Chjara Felli (a scelta di u so nome), induve l'artista hè stilista ma travaglia, à tempu, per parechje marche tutte rinumate. Una manera d'arimbassi nantu à a so sperienza. « Aghju un percorsu di dece anni, possu cuncepisce mudelli, dà cunsigli...è dopu avè travagliatu monda cù sucetà parrighjine o di u stranieru, mi sò fattu cunnosce è sò chjamata da issa ghjente quì per purtà qualcosa ind' a cuncipitura di panni per e donne. » Oghje, Chjara Felli travaglia per Sarah Lavoine, marche americane è dinò per una marca corsa « Mare di latte », induve ci sò creazione di cullezzione in leia cù l'isula. « Tandu, i prudutti sò tutti cuncipiti è messi à u puntu in Corsica. »

A Corsica ? « Ci hè una leia naturale, forte è ricca. Passu u me tempu à creà mudelli in rapportu cù a Corsica. Hè l'ADN di a marca « Mare di Latte. » Oghje, u mistieru m'impedisce d'esse in Corsica à 100 % ch'aghju dumande in parechji paesi di u mondu, facciu a me strada. Saltiteghju da a Corsica à Parrighji cù e prove, disegni, appuntamenti...Ma spergu di vultà ind'è mè à più o menu longu andà. »

L'occasione, tandu, di mette a so sperienza à prò di a so isula.

• Ph.P.

www.journaldelacorse.corsica

« *Rue Sainte Elisabeth* » de Jérôme Camilly

Une mémoire pour Bastia

Valérie Rouyer, photographe, Jérôme Camilly, écrivain, ont joint leurs talents pour le livre, « *Rue Sainte Elisabeth* ». Un ouvrage sorti sous la houlette du Centre Méditerranéen de la Photographie. Un recueil de témoignages humanistes évoquant ce qu'était Le Bon Pasteur, une institution catholique dont les bâtiments sont en cours de réhabilitation.



Jérôme Camilly



Jérôme Camilly
Valérie Rouyer

Situé rue Sainte Elisabeth, un peu au-dessus de la citadelle, Le Bon Pasteur a été créé en 1860 par une congrégation religieuse d'Angers en réponse à une demande de Monseigneur Rigo, curé de Saint Jean. Mission de cette institution ? Accueillir des orphelins ou des filles abandonnées de deux à vingt-et-un ans.

Elle devait également s'occuper des demoiselles que la société d'alors jugeait sur une mauvaise pente parce que délinquantes ou rebelles. Dans les rangs des pensionnaires on comptait encore des enfants qui avaient subi de graves maltraitements familiaux. En résumé, Le Bon Pasteur était un condensé de souffrances. C'est la deuxième fois que Valérie Rouyer et Jérôme Camilly se lancent dans le sauvetage d'un pan de la mémoire bastiaise. On leur doit déjà, « *Trè cità / Trois cités* » qui restituait de beaux fragments de souvenirs d'habitants de la grande barre de Lupino ainsi que d'autres immeubles voisins avant que le quartier soit restructuré. Avec « *Rue Sainte Elisabeth* », même démarche à la différence près qu'il s'agit de témoignages d'ex-pensionnaires de l'institution catholique et de deux de leurs encadrants.

À l'aube des années 2000 les religieuses cèdent la place aux laïcs des services sociaux. Le foyer prend pour nom, « *A Scalinata* », qui héberge toujours une jeunesse cabossée par la vie.

Devant la chambre photographique Technika Linhof ils sont dix à avoir posé : neuf femmes, un homme, chargé de réparer les pannes et de procéder au suivi du bâti. Les femmes ont entre 50 et 92 ans. Les rides des plus anciennes disent les aléas de parcours de vécu accidenté, complexe. Les plus jeunes ont dans les yeux des interrogations et parfois des pointes d'humour triste. Au passage certaines font partie du paysage bastiais. On les croise au détour. Avec elles on est en pays de connaissance et on ressent une envie très forte de les saluer, en les assurant qu'elles sont de belles dames... Des entretiens que Jérôme Camilly a eu avec ces témoins on retient des récits délicats, plein d'émotion. Des récits qui préservent de l'oubli des morceaux d'histoire indispensables pour comprendre notre présent. Des récits qui



insistent à juste titre sur les conséquences néfastes d'une carence d'amour maternelle. Des mots véritables appel à la vigilance quant aux violences familiales.

• Michèle Acquaviva-Pache

• Les photographies de l'article sont celles du CMP.

Le projet « *Rue Sainte Elisabeth* », conduit par le CMP (Centre Méditerranéen de la Photographie) dirigé par Marcel Fortini, a vu le jour dans le Cadre du Contrat de Ville d'Agglomération de Bastia. La traduction en langue corse est l'œuvre de Jean Marie Arrighi.

Comment avez-vous contacté les témoins de votre livre ?

Par l'équipe du CMP, par des responsables de la ville, par des connaissances. On a téléphoné aux unes et aux autres. On a essayé peu de refus. On a compris celles qui ne désiraient pas s'exprimer car leur séjour au Bon Pasteur n'a pas correspondu pour elles à une période rose. Notre projet devait être réalisé avec délicatesse. On ne devait surtout pas trahir les propos des témoins. Tout compte fait les entretiens se sont bien déroulés.

Qu'est-ce qui vous a le plus impressionné dans leurs récits ?

Les violences familiales endurées avant d'arriver au Bon Pasteur. Beaucoup ont eu des mères qui les battaient et pour qui frapper c'était éduquer !

De quelle manière avez-vous collaboré avec la photographe, Valérie Rouyer ?

Je me suis aperçu que les témoins du livre non seulement échangeaient entre elles mais se confiaient aussi à Valérie. Souvent celle-ci me faisait part de tel ou tel aspect du vécu d'une ancienne pensionnaire et de traits de son caractère. Cela me donnait des intéressantes ouvertures dans la conduite des entretiens. Valérie sait être très discrète derrière son appareil ce qui a facilité notre approche.

Outre leur passage au Bon Pasteur quel est le point commun de vos témoins ?

La violence de leurs mères pour la plupart d'entre elles... Les maltraitances maternelles, qui les ont mises en danger, les ont déstabilisées pour longtemps. Dans ce contexte affectif les sœurs, même sévères, les ont remises d'aplomb.

Pourquoi si peu de témoignages de religieuses ?

Beaucoup sont très, très âgées, parties au loin ou mortes... J'ai pu tout de même rencontrer une ancienne religieuse qui a quitté les ordres. Aujourd'hui elle a plus de 90 ans. D'origine espagnole, elle parvenait à déchiffrer les non-dits et à comprendre les souffrances des jeunes qui lui faisaient face. Elle se rappelait combien certaines d'elles étaient dures, combien il était nécessaire de leur apprendre un travail pour être indépendante et pouvoir élever leur enfant quand elle l'avait eu hors mariage. Cette sœur, j'ai apprécié qu'elle n'ait pas eu d'idées préconçues.

Quels impacts ont eu les violences maternelles sur vos témoins ?

Beaucoup fuguèrent... Rattrapées on les amenait au Bon Pasteur. Pratiquement toutes vivaient dans la misère et des logements poubelle.

Les ex-pensionnaires que vous avez rencontré ont tendance à considérer Le Bon Pasteur comme un havre. L'une d'elle cependant est plus réservée et évoque la sévérité des religieuses. Où faut-il chercher l'origine de cette remarque ?

Le règlement et l'atmosphère de l'institution ont évolué au fil du temps. Avant-guerre et jusque dans les années 60-70 c'était très strict. Puis les religieuses, qui travaillaient alors avec des éducatrices laïques, ont manifesté plus de souplesse et d'ouverture d'esprit. A preuve les voyages en Europe qui ont été programmés à partir de ce moment. Les

témoignages des plus âgées se font donc l'écho de plus de rigueur à leur rencontre.

D'après les témoignages recueillis les jeunes filles séjournant au Bon Pasteur n'étaient pas trop obligées d'être de ferventes catholiques. Est-ce bien sûr ?

Elles n'étaient pas tenues d'être très pratiquantes... Mais il faut reconnaître que la plupart d'entre elles a gardé un fort mauvais souvenir des messes à 6 heures du matin, des vêpres, ainsi de suite... Par contre elles se souviennent avec bonheur des spectacles qu'elles ont montés.

« Les pensionnaires, qui avaient séjourné au Bon Pasteur, ne s'en glorifiaient pas ! Encore maintenant elles ne désirent pas qu'on cite leurs noms... à cause de leurs enfants ! »

Jérôme Camilly

La supérieure de l'institution louait les services de ses pensionnaires afin qu'elles escortent les cortèges funèbres. N'était-ce pas là des maltraitances psychologiques ?

La pratique était scandaleuse ! Honteuse ! Toutes mes interlocutrices ont été marquées par cette... « coutume » qu'elles y aient participées ou simplement qu'elles en aient entendues parler. Défiler en corsages blancs et jupes noires derrière un corbillard ce souvenir est cuisant !

Une éducatrice relate qu'à Bastia, à son époque, certains qualifiait Le Bon Pasteur de « Boite à Putes ». Cette étiquette a-t-elle eu des conséquences sur les pensionnaires ? Se sentaient-elles discriminées ?

Les jeunes filles qui avaient séjourné au Bon Pasteur ne s'en glorifiaient pas ! Encore maintenant elles ne souhaitent pas qu'on cite leurs patronymes... à cause de leurs enfants, soulignent-elles. Stigmatisées certaines ont pu avoir ce ressenti... D'autres on surtout souffert de l'ignorance des choses de la vie dans laquelle on les tenait. De choses simples, comme les règles, on n'en parlait pas ! D'où l'impression chez elles que les religieuses étaient d'un autre monde... qu'elles ne connaissaient rien de la société.

Que nous disent les souvenirs rassemblés dans votre livre de la société bastiaise ?

Que la société corse éprouve des réticences à l'encontre de celles et ceux qui ne sont pas dans les standards de ce qu'elle estime être un comportement satisfaisant. Qu'il y a un bon et un mauvais chemin et que mieux vaut de pas s'écarter du premier.

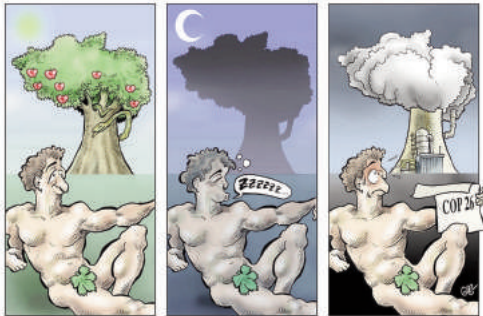
Pourquoi votre titre « Rue Sainte Elisabeth » et non « Le Bon Pasteur » ?

Parce que « Bon Pasteur » connote un côté trop « bien pensant »... à mon avis

• Propos recueillis par M.A-P

Foutue humanité !

Au cours du XVIIIe siècle, la France a ouvert une brèche lumineuse dans une Europe monarchiste et absolutiste en façonnant l'idéologie des Lumières. Le bonheur de l'homme arriverait par la porte du progrès technique. Au XIXe puis au XXe siècle, la révolution industrielle permit d'incontestables avancées techniques et médicales mais aussi d'atroces conflits. Cela s'accompagna de deux conceptions de l'avenir. La première était issue du protestantisme : le travail devait primer sur les plaisirs, mais procurer des profits pour entretenir sa dynamique. C'était le capitalisme. La seconde, plus messianique, prédisait une sortie de l'Égypte du profit vers une terre promise : le socialisme. Le nouveau peuple élu était le prolétariat. Force est de constater en ce début de XXIe siècle que les deux façons d'agir et de penser ont abouti à une destruction de notre propre écosystème, nous condamnant à changer radicalement ou à disparaître.



La 26 COP ou comment faire du surplace

«La clé de notre action collective est que dans les jours qui viennent, avant la clôture de cette COP, il puisse y avoir suffisamment d'engagements pour revenir au 1,5 degré», a déclaré Emmanuel Macron lors de l'ouverture de la COP26 à Glasgow. Le chiffre 26 signifie que nous en sommes à la 26e conférence planétaire sur le climat et qu'en 26 ans, la situation est devenue dramatique faute de résultats. Le président français parle de revenir à 1,5 ° alors que ne pas y arriver était la mission de la précédente conférence sur le climat. Difficile d'être optimiste quand on constate qu'aucune décision précise n'a été

prise par les dirigeants de cent pays sinon de s'engager contre la déforestation et à ralentir les émanations de méthane. Or que constate-t-on dans la réalité ? Les pays qui émettent 40 % des destructeurs d'ozone ne sont pas présents à cette réunion qualifiée «de la dernière chance» par les scientifiques. On entend des représentants du Brésil et du Congo, massacreurs de forêts primaires jurer la main sur le cœur qu'en 2030 on ne touchera plus un seul arbre. Au jour d'aujourd'hui, les forêts reculent d'une surface équivalente à 27 terrains de football chaque minute. Dramatique paradoxe : l'humanité est de plus en plus riche et de plus en plus nombreuse donc de plus en plus consommatrice. Prétendre qu'on va tout arrêter en 2030 est une sinistre plaisanterie, car, à cette date, si une immense catastrophe n'a pas ramené à la raison l'humanité, les besoins seront plus grands que ceux actuels. Alors pour promettre on promet... Ô ce qui avait déjà été promis il y a dix ans.

Du méthane partout

Une nouveauté portant, mais une nouveauté terrible. Longtemps absent de l'ordre du jour des grands sommets sur le climat, le méthane est désormais au centre de la lutte contre le

dérèglement climatique. Mardi 2 novembre, à la 26e conférence mondiale sur le climat (COP26) de Glasgow, 97 États ont rejoint un «pacte global pour le méthane», une initiative des États-Unis et de l'Union européenne pour s'attaquer à ce polluant très puissant. La France, l'Allemagne, l'Argentine, l'Arabie saoudite, le Canada, le Brésil, les États-Unis, l'Indonésie, l'Irak ou encore le Royaume-Uni se sont engagés à réduire les émissions mondiales de ce gaz à effet de serre d'au moins 30 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 2020. Il s'agit du premier engagement politique mondial en la matière. Ce gaz est produit par les émanations telluriques causées par la disparition du sol gelé et de la fonte des glaciers himalayens. Mais il a aussi pour cause les mines de charbon notamment celles de la Chine et les forages insensés menés par les États-Unis. Enfin 40 % de ce gaz — 25 % plus destructeur d'ozone que le CO2 — provient du pet des bovins dont le nombre croît exponentiellement à cause de la consommation de viande. Pour résumer, la quasi-totalité du méthane provient directement ou indirectement de l'activité humaine. Qui peut croire une seconde qu'en l'état actuel de la situation, les hommes vont renoncer au chauffage, au refroidissement, à la viande, aux constructions immobilières tant que le sol ne se dérobera pas sous leurs pieds ? Il s'en suivrait des soulèvements populistes qui immoleraient les acteurs d'un tel changement. La montée actuelle des néo-fascismes en est hélas l'illustration. Pour imposer une telle révolution, il faudrait sacrifier en premier lieu le maigre confort des plus nombreux et donc des plus pauvres. Mais il paraît qu'il faut continuer d'espérer.

Des solutions d'attente

Foutue humanité qui scie la branche sur laquelle elle est assise et se demande comment appliquer un sparadrap sur l'entaille qu'elle a créée. On parle de huit milliards de dollars mis sur la table pour arrêter la machine infernale. La belle affaire ! La France a dépensé 270 milliards d'euros durant la crise de la COVID. Conclusion : la génération du baby-boom (la mienne) laisse à ses petits-enfants un héritage auquel ils ne peuvent même pas renoncer.

• GXC

Cecilia Cantelli, coordinatrice sur le tournage du film « *Finding Tyler* »

Une véritable aventure humaine

Projeté pour la première fois sur grand écran au Festival *Sinecime* de Francardu, le film documentaire « *Finding Tyler* » de Chris Brannan et Diana Reichenbach retrace le parcours extraordinaire de Tyler Johnson, étudiant américain ordinaire qui, de part son engagement politique, voit sa vie basculer. Cecilia Cantelli, présente durant les cinq années qu'il aura fallu au projet pour aboutir, nous raconte ce qui restera pour elle une expérience marquante.



Diana Reichenbach, Chris Brannan et Cecilia Cantelli (© Diana Reichenbach)

Nous connaissons Cecilia Cantelli animatrice sur les ondes de Radio Frequenza Mora, notamment pour ses interviews culturelles remarquées et les 2h de direct qu'elle assure quotidiennement depuis bientôt trois ans. Son passé d'assistante de production dans l'audiovisuel reste plus secret.

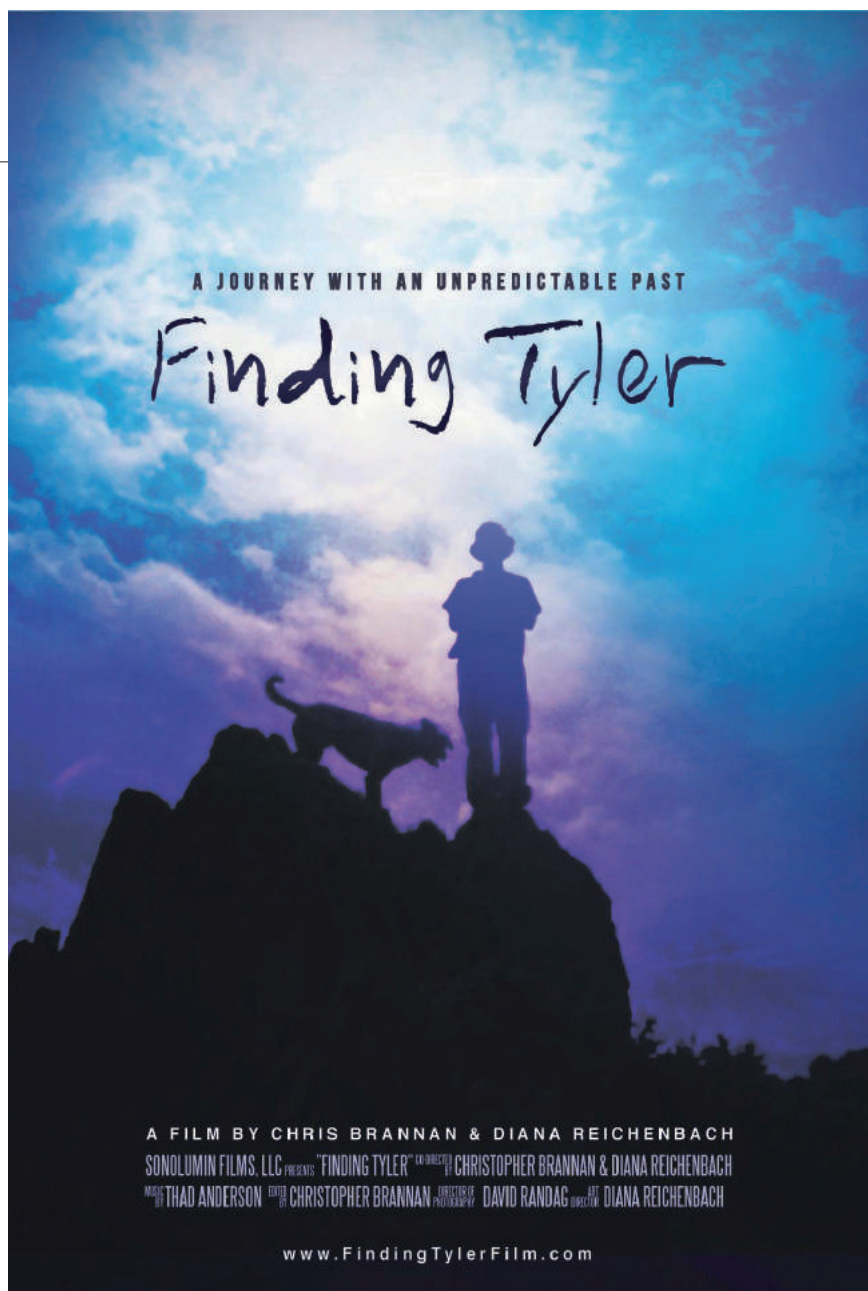
À 21 ans, forte d'une Licence d'Arts du spectacle de l'Università di Corsica, elle s'inscrit à la Sorbonne Paris III pour y suivre un Master. « *Cet univers a immédiatement été hostile !* se souvient avec tristesse Cecilia (de

son aveu, son directeur de mémoire, le seul qui ait accepté de l'être, a refusé la soutenance de son travail, pourtant réalisé. Au prétexte de la faiblesse du niveau de l'Université insulaire. Sans commentaire). *Je me suis donc concentrée sur l'activité professionnelle que j'avais en parallèle. J'étais salariée de Weclap (société de production en charge à l'époque du Grand Journal sur Canal+, par exemple, Vivement Dimanche ou encore On est pas couché sur France 2). Ils m'ont confié ce poste jusqu'au jour où ils ont décidé que*

les stages seraient limités dans le temps et... les primes ! » Or, pour assurer un quotidien dans une grande ville, il faut quelques moyens financiers et surtout l'envie d'y rester.

« *J'ai décidé de rentrer en Corse en 2013, poursuit-elle, et de m'inscrire en Master Info Com à Corti. Tant qu'à être formée, autant bien l'être !* » C'est au sortir de ce diplôme professionnalisant que Cecilia intègre l'équipe de PastaProd, société basée à Furiani, à qui l'on doit notamment Hôtel Parad'Isula, A Famiglia Past'Asciu. C'est au sein de cette

structure qu'elle est mise en relation, pour la première fois, en 2016, avec Chris Brannan. L'aventure « *Finding Tyler* » commence. « *Je maîtrisais l'anglais, sourit la jeune trentenaire, mystérieusement. Voilà le plus qui a pesé dans la balance.* » La rencontre fut possible par la maîtrise d'une langue. Elle le sera également lors du tournage par celle de la langue corse (ajoutée à une connaissance des mœurs et coutumes de l'île). Car elle offre un lien naturel entre insulaires, une proximité qui scelle la confiance et ouvre les cœurs. « *Sans la générosité de tous les participants, de l'équipe, le résultat final n'aurait jamais été celui présenté.* » Cecilia se découvre passionnée par l'histoire, consciente du travail à venir, du temps à investir, parfois au détriment d'une rétribution normée pour cette mission. Mais peu importe, la jeune femme ne compte pas ses heures pour pouvoir raconter Tyler Johnson. Les deux réalisateurs sont conquis par cette implication. Chris Brannan et de Diana Reichenbach composent la toute petite équipe américaine. Le couple est originaire de Californie mais vit à Savannah, État du Géorgie. Ensemble, ils réalisent et produisent des films indépendants, documentaires pour Chris, films d'animation pour Diana. Alors qu'ils travaillent ensemble sur la préparation d'un film avec pour personnage central, William Cottrell, ami de Tyler Johnson, ils sont intrigués d'apprendre la fuite de ce dernier, sa disparition et sa mort à I Cassettoni. « *Fait divers* » passé inaperçu aux États-Unis, ils sont surpris de l'ampleur qu'a pris l'affaire sur l'île (le magazine *Settimana*, alors dirigé par Antoine Albertini, y consacre sa une et un dossier complet dans son tout premier numéro, le 20 août 2015) Qui est donc Tyler James Johnson ? Un américain de 22 ans, originaire du Michigan, chercheur en Physique théorique. Surdoué, poète écorché vif, épris d'écologie, il est accusé d'éco-terroriste en 2004 et poursuivi par le FBI pour attentats, avec William, dit « *Bill* » Cottrell (attentats qui se résument à du vandalisme sur plus de cent véhicules tout-terrain et une concession automobile). Tyler choisit la cavale. Chris et Diana s'interrogent. « *Tout ça pour ça ?* » Son compère et complice vit aujourd'hui libre n'ayant écopé que de quelques années de prison, mais sans commune mesure avec les 30 risquées. « *Ils ont mené une véritable enquête, conclut Cecilia. C'est cette recherche qui fut passionnante. À leurs côtés (secondés parfois par un cadreur, venu*



spécialement des USA), nous avons partagé d'incredibles moments de convivialité, d'échanges – parfois des heures durant après des journées de tournage déjà intenses – et de rencontres. À la fin de cette aventure, nous avons le sentiment de connaître Tyler Johnson alias Mark Sosson. »

Spectateurs, nous aurons également l'opportunité de le croiser à Francardu, durant

le Festival Sinecime, grâce au captivant film « *Finding Tyler* », programmé le samedi 13 novembre lors de la soirée Montagne.

• Anna Massari

Affiche : © DR

www.FindingTylerFilm.com
www.sinecime.corsica

TOP

• **FRANCOIS XAVIER BELLAMY.** « Il faut que l'Etat dise sa pleine volonté d'agir pour la Corse ». L'euro député François Xavier Bellamy chef de la délégation LR au sein du groupe du parti Populaire européen ne s'interdit pas de parler des autres d'Emmanuel Macron notamment.

• **BRIGITTE KLINKERT « JE VIENS EN CORSE VALORISER LES BONNES PRATIQUES ».** Alsacienne ex présidente du conseil départemental du Haut Rhin nommée ministre déléguée en charge de l'insertion auprès d'Elisabeth Borne à l'été 2020, dans l'île pendant deux jours. Et pour parler d'insertion, une mission qui n'intègre pas d'annonce particulière.

• **CLÉMENTINES : LA SAISON S'ANNONCE PROMÉTEUSE.** Tant sur la qualité que sur la quantité, les premiers indicateurs de la récolte sont positifs.

FLOP

• **RÉFUGIÉS SYRIENS.** Après l'arrivée, il y a une semaine, à Porto Vecchio de dix migrants syriens, des questions demeurent sur le parcours du bateau; le rôle du skipper allemand et la destination finale.

• **PIERRE SIMEON DE BUOCBERG REJUGÉ POUR HARCÈLEMENT MORAL.** Il avait fait appel de sa condamnation à trois mois de prison contre son ex directeur général. Les deux parties ont présenté tout au long de l'audience des visions opposées des faits ont été étalées.

• **PARC NATUREL : LES RÉSERVES DE LA CHAMBRE DES COMPTES.** Dans un document d'observation, la chambre régionale des comptes décortique l'activité du PNRC depuis 2014.

HUMEUR

Carl'Antò I puttachji

BEAUCOUP DE BRUIT POUR PAS GRAND CHJOSE

De toutes les villes du monde, Bastia est, sans nul doute, une des plus bruyantes. A cause surtout des motos, scooters et autres engins à deux roues dont les pétarades se font entendre à distance en même temps que l'imbécilité de ceux qui les chevauchent. Sans compter les 4x4 que leurs propriétaires font vrombir histoire de montrer qu'ils sont là et bien là pour épater la galerie. Tout ce bruit, évidemment, rend la conversation pénible à moins de hurler pour se faire comprendre, ce qui n'est pas de tout repos. Et que fait la municipalité dans tout ça ? Rien de rien. Pas même les gros yeux à tous ces fauteurs de bruit qui se régaler à en produire « a buzeffu » comme on dit chez nous. Et pourquoi la municipalité ne fait-elle rien ? Personne n'ose le lui demander.

UNE « CACCIATA » SANS MISE AU POINT ?

Tout récemment, à « Cuntrastu », dont il était l'invité Georges Benedetti ? N° 1 du mouvement républicain pour la Corse Française est allé jusqu'à citer une déclaration d'Edmond Simeoni au journal « Le Monde » dans laquelle le mentor du nationalisme corse mettait à mal le dit nationalisme en affirmant que « ceux qui veulent imposer par la force une solution apparemment généreuse sont

totallement dans l'erreur. Le nationalisme est une doctrine du passé, étriquée, inévitablement sectaire et xénophobe. » On attend une mise au point du chef charismatique si tant est qu'il y en ait une. Car la déclaration au « Monde » a été faite en 1977 et elle a été sans doute oubliée depuis ?

TIR ÉCOEURANT SUR UNE TOMBE .

Les gendarmes de Vico ont enquêté récemment sur un tir visant la tombe d'un ancien adjoint au maire. Pourquoi ? On ne sait guère. Par contre on sait que tout un village a été écoeuré par le geste et la raison de celui qui l'a commis. On espère que l'enquête des gendarmes sera couronnée de succès. Pour des raisons que la justice nous fera savoir.

CORSE MATIN À LA RELANCE...

Réunion très importante au sein de la rédaction du quotidien unique suivi d'un repas dans un restaurant coté du centre-ville d'Ajaccio. La rédaction a décidé de relancer le lectorat du quotidien unique afin d'attirer d'autres lecteurs en traitant la nouvelle rubrique des chats écrasés. Mais avant cela, il a été demandé à la chargée de communication de Femu qui sévit à Corse Matin, très proche des Simeoni feu le père et le fils mais surtout très, très proche du tête de liste des dernières municipales à Ajaccio de recommencer sa campagne au sein du journal pour que les corses réalisent « enfin » que l'Exécutif de Corse travaille. En effet, depuis plus de dix jours, seules sont traitées les actions de l'Exécutif de Corse.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Société :

Nom, prénom :

Adresse :

- 6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
- Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
- Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Journal de la Corse »
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement :
- Je désire une facture

CCM AJACCIO 10278 07906 00020738840 65
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065
BIC CMCIFR2A

A retourner au : Journal de la Corse / 2, rue Sebastiani / BP 255 – 20180 Ajaccio Cedex 1 / Tél. 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63
Annonces légales : journaldelacorse@orange.fr

Football

Stéphane Rossi de retour sur ses terres !

Après l'éviction d'Albert Cartier pour mauvais résultats, les dirigeants du FC Bastia Borgo n'ont pas eu à chercher loin son remplaçant : le bastiais Stéphane Rossi.



Stéphane Rossi c'est l'entraîneur emblématique du CA Bastia. Après un parcours de footballeur amateur au CABG Lucciana et Cervione, Stéphane se reconvertisse en entraîneur en 1993 à Cervione. Quatre ans plus tard, il retourne au CABGL pour ce même poste et en 2000 au CAB. Un club qu'il ne quittera plus jusqu'en 2017 et qu'il fera grimper de CFA2 (actuel N3) en Ligue 2. Après la fusion du club avec le FC Borgo, fin 2017, St. Rossi décide de prendre un peu de recul. Alors que le SC Bastia descend aux enfers, N3, le président Claude Ferrandi l'appelle à la rescousse pour relancer le mythique club bastiais. St. Rossi accepte le défi alors que l'effectif du club en ce mois de juillet 2017 ne compte même pas 10 joueurs. Avec ce technicien passionné, le Sporting retrouve ses couleurs et la N2. Remplacé par M. Chabert en octobre 2019, il est alors contacté par le SO Cholet, mal en point au classement de National 1. Malgré l'éloignement de son île, il accepte et le club se sauve de la relégation. Alors que les dirigeants lui proposent de prolonger son contrat, le bastiais préfère rentrer en Corse : « C'était trop compliqué pour moi » déclare t-il à l'époque.

Un difficile challenge

Stéphane a tout juste le temps de défaire ses valises qu'Antoine Emmanuelli, en cette fin

octobre, l'appelle au chevet du FCBB, dernier de N1. « Quand un club corse est en difficulté, et si je peux l'aider, je réponds présent » déclare le fringant quinquagénaire. « J'avais répondu présent pour le Sporting, je ne pouvais refuser au FCBB ». Le tandem Emmanuelli/Rossi qui avait fait les beaux jours d'Erbajolo est donc reconstitué mais le défi, le challenge sera dur à relever. Le club est bon dernier au classement et distancé par les clubs qui le précèdent dans la course au maintien. « Je connais l'ampleur de la tâche et du travail à exécuter ». Pour son premier match à Borgo ses troupes ont du s'incliner, injustement, contre le ... SO Cholet. « C'est une défaite cruelle » souligne St. Rossi « Coté positif, je retiens qu'on a été dans ce qu'on voulait faire, avec même une certaine qualité. En 1ère mi-temps je note qu'on a rarement été mis en danger et après avoir ouvert le score rapidement on aurait pu doubler la mise. En 2ème période l'équipe m'est apparue fatiguée. Heureusement l'excellent état d'esprit qui règne dans le groupe a permis de tenir. On a hélas flanché dans les dernières minutes en ayant pourtant deux belles occasions à la fin. L'égalisation a été traumatisante pour eux, conscients que le match nul n'était pas suffisant. Et quand une équipe est atteinte mentalement, rien ne va. Grillés aussi physiquement ils encaissent un but dans les arrêts de jeu. Mais je retiens du positif, on a fait une bonne prestation dans l'ensemble et il faut s'appuyer sur ces points positifs. On doit retrouver une certaine fraîcheur et lors des matchs faire abstraction du classement et du résultat pour jouer plus sereinement. Aujourd'hui il y a un travail mental et physique à faire. On va voir aussi comment améliorer l'effectif ».

• Ph.J.

L'Athlétic Jeunes Bastiais fête ses champions



Pierre Bartoli, président fondateur du club, aujourd'hui en charge des activités sportives avait tenu cette semaine à fêter ses champions. « La saison vient de s'achever et nous tenions à fêter tous nos athlètes qui se sont très bien comportés cette année ». Une saison pas tout à fait finie d'ailleurs puisque ce week-end des 13 et 14 novembre, les Corses rejoindront les meilleurs athlètes de Cross Country à Montauban pour les différentes épreuves des Championnats de France de la discipline. Les coureurs du président Lamberti seront encore nombreux à représenter l'AJB et notre île : le très prometteur minime Kamel El Azouzi, la cadette Marianne Bereni, Cyril Quintini, Narjisse El Mouaddibe, Thais Pelliccia... « Nos athlètes ont réussi de belles performances cette année » souligne P. Bartoli : « Record de Corse du 1000 m pour Kamel El Azouzi qui a dominé sa catégorie. Il a terminé 3ème aux récents championnats de France de longues distances en Bretagne. Mustapha Smaili, membre de l'équipe nationale marocaine, a participé aux JO de Tokyo sur 800 m, tout comme Abdelati El Guess, lui membre de l'équipe nationale du Maroc, Anthony Coupet, s'est qualifié pour les 1/2 finales du championnat de France du 400 m haies ainsi que le junior Romain Toth, Jean-Charles Massoni, vainqueur du 20 km de Paris en catégorie vétérans 3, Walid En Neya, benjamin, champion de Corse, 2ème aux championnats longues durées en Bretagne, Ayman En Enya, poussin, vainqueur du 1000 m international de Monaco. Sans oublier Mohrad Amdouni qui même s'il n'est plus licencié en Corse, est un enfant de l'AJB ». Après ces championnats de cross débutera la nouvelle saison d'athlétisme et les quelque 200 licenciés de l'AJB comptent encore faire briller leur club et la Corse.

« Intimu » l'intimité au plus profond de soi

Route du Cap, sur les hauteurs de Brando à Silgaggia rencontre avec deux battants et passionnés de nature. D'un côté la montagne et le maquis, le sentier de randonnée qui monte au Stello, de l'autre la mer azurée. Un spectacle qui renforce le choix professionnel qu'ils ont fait en 2015. Aujourd'hui ils jouent « gagnant-gagnant ». Une escapade nature odorante marque les visiteurs à travers toutes les senteurs des plantes qui les entourent et dont ils utilisent les essences y compris l'incontournable « A Maredda » ou A Murza, l'immortelle corse. Pour les profanes, il faut savoir que les huiles essentielles sont obtenues uniquement à partir de plantes aromatiques qui produisent et stockent des essences dans leurs feuilles, leurs tiges ou leurs fleurs. Leur cosmétique labélisée Slow-cosmétique se veut plaisir et sensorielle grâce à des rituels de soins visages sur mesure, des soins du corps et des huiles de massage.

Qu'est-ce qui les a fait changer de vie ?

Installés en Provence avec une petite vie confortable, réglée au métronome, Laurent était cordiste. Il passait sa vie sur les falaises pour effectuer des travaux de mise en sécurité. Par exemple, les grands filets que l'on voit un peu partout en Corse comme sur le continent ce sont des cordistes qui les installent. Hélène était commerciale dans les produits de luxe et la communication. Mais les deux rêvaient



d'une autre qualité de vie, différente de celle du métro-boulot-dodo des grandes métropoles où l'on passe la moitié de son temps sur la route et l'autre sur son lieu de travail sans jamais profiter de sa famille et de son chez soi. C'est en vacances chez les grands-parents à Silgaggia que l'idée jaillit, il fallait faire le choix et vite. Déménagement musclé avec leur avenir dans leurs cartons. Arrivés le 7 avril 2015, ils démarraient leur activité en juin deux mois plus tard.

Démarrage, installation

Un livre les a marqués « *Les huiles essentielles corses* » par Christian Escriva, spécialiste des plantes médicinales. Laurent a effectué une formation au Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) de Carpentras et de Nyons suivie de deux stages chez deux productrices d'huiles essentielles de Balagne qui l'ont formé à la cueillette sauvage, à la culture et à la distillation. Hélène continuait à bosser en alternant les allers-retours le temps que Laurent ait obtenu son diplôme de responsable d'exploitation agricole dans les PPAM. C'est là qu'ils ont commencé à voir le « bout du tunnel » et l'avenir qui s'offrait à eux. Laurent c'est le technicien à la distillerie, le créatif. C'est Hélène qui formule les soins cosmétiques et a en charge la commercialisation, le marketing et la formation, ce fut le cas récemment au Père Blaize à Marseille. Ils se complètent parfaitement, l'un de va pas sans l'autre. On retrouve leurs produits dans certains concepts store, spas, hôtels de luxe, pharmacies, magasins tels La Roulotte à Bastia, Ajaccio... Le marché d'Erbalunga le jeudi matin et sur leur site internet.

Production

Ils cueillent, distillent, transforment et mettent en flacons de A à Z. Pas de crème de soins uniquement des produits à base d'huiles végétales, d'aloë Vera et d'huiles essentielles. Tous leurs cosmétiques bien-être soins-visage et corps sont bios. L'hydrolat ou eau florale est une eau issue de la distillation d'une plante à la vapeur d'eau réalisée avec un



alambic. L'huile essentielle, c'est-à-dire le concentré de la plante en parallèle est obtenu en fin de distillation. Durée 3 à 5 h au bout desquelles l'huile plus légère remonte et donne l'hydrolat. Celui-ci est recueilli en début de distillation pour une meilleure concentration. Cette eau est mise en flacon pour soin de peau notamment du visage ou à boire. Pour info, le romarin est un excellent détoxifiant et l'hydrolat de laurier, un super antibactérien qui booste les défenses immunitaires. Dans leur gamme anti-imperfections grâce à des synergies d'ingrédients naturels, ils aident les personnes atteintes de problèmes d'acné hormonal adulte. Leur récompense c'est faire du bien aux autres et changer leur vie. Leur liberté c'est leur passion, sans cette passion leur vie serait sans doute différente.

Où les trouver : <https://intimu.fr>

• Danielle Campinchi

© 2023 Bouygues Telecom. Tous droits réservés. Bouygues Telecom est une marque de Bouygues Telecom. Bouygues Telecom est une marque de Bouygues Telecom. Bouygues Telecom est une marque de Bouygues Telecom.



Bouygues Telecom crée une plateforme qui rapproche les associations et les bénévoles.



Parce que les associations ont besoin de vous et que vous êtes nombreux à vouloir aider pour quelques heures ou plus, découvrez la mission qui vous convient sur notre plateforme de bénévolat, et ce, où que vous soyez en France.

Découvrez l'ensemble de nos engagements sur bouyguetelecom.fr/associations

on est fait pour être ensemble



OFFREZ DU BONHEUR
AUX ENFANTS,
PARTICIPEZ A NOTRE
COLLECTE DE JOUETS.

21



En partenariat avec :



CENTURY 21 ACTIF IMMOBILIER

28, cours Napoléon - 20000 AJACCIO
Porticcio centre commercial Les Marines II

04 95 21 18 00

actifimmobilier-ajaccio@century21.fr

CENTURY 21

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

century21.fr